

DEC122349INSHS

Portant nomination de M. Sébastien BARRET aux fonctions de directeur du GDR n° 3177 intitulé « Diplomatique »

Le Président,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS;

Vu la décision n°920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n°050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS,

Vu la décision n°120060DSI du 29 février 2012 portant renouvellement du GDR n°3177 intitulé « Diplomatique » ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du directeur de l'institut des Sciences Humaines et Sociales ;

Décide

Article 1^{er} –

M. Sébastien BARRET, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim du groupement de recherche n° 3177 intitulé « Diplomatique », en remplacement de M. Paul BERTRAND, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} septembre 2012.

Article 2 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 SEP. 2012



Patrice BOURDELAIS
Directeur de l'Institut des Sciences
Humaines et Sociales



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

☎ 01 44 96 40 00
☎ 01 44 96 53 90

Décision portant nomination de Mme Arlette MOLLET aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°8097 intitulée Centre Maurice Halbwachs.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) au CNRS ;

Vu la décision n°DEC100030ISHS du 26 mars 2010 nommant M. Patrick MICHEL directeur de l'unité mixte de recherche n°8097 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 10 janvier 2012 ;

Considérant que Mme **Arlette MOLLET** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris A, du 5 au 7 mars et du 2 au 4 avril 2012 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme **Arlette MOLLET**, AI, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n° 8097 intitulée Centre Maurice Halbwachs à compter du 5 avril 2012.

Mme Arlette MOLLET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Arlette MOLLET** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine, le 1^{er} juin 2012

Patrick MICHEL

Directeur de l'UMR 8097

(Signature)

Visa de Alain MANGEOL, délégué régional Paris A

Visa de François WEIL, président de l'EHESS

Visa de Marc MEZARD, directeur de l'École normale supérieure

DR1-CAGD-2012-46

Décision portant nomination de Mme Habiba BERKOUN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°200 intitulée Institut de recherche sur le patrimoine musical en France.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) au CNRS ;

Vu la décision n°DEC120441INSHS du 17 février 2012 nommant Mme Florence GETREAU directrice de l'unité mixte de recherche n°200 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 22 mars 2002 ;

Considérant que Mme **Habiba BERKOUN** a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par la délégation Paris A, du 25 au 27 septembre et du 06 au 08 novembre 2002 ;

DECIDE :

Mme **Habiba BERKOUN**, AI, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte du CNRS n°200, intitulée Institut de recherche sur le patrimoine musical en France, à compter du 1^{er} janvier 2012.

Mme **Habiba BERKOUN** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme **Habiba BERKOUN** est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Fait à Ivry sur Seine le 24 février 2012

Florence GETREAU
Directrice de l'UMR 200
(Signature)

Visa de Alain MANGEOL, délégué régional Paris A